

La lettre des Enseignants d'EPS d'Aquitaine



N° 21
8 décembre 2017



CLASSE EXCEPTIONNELLE : C'est le moment de candidater !

Etes-vous promouvable à la classe exceptionnelle ? Oui, si vous êtes au 3^{ième} échelon avec 8 années de services dans des missions particulières (1^{er} vivier), ou au 6^{ième} échelon de la hors classe (2^{ième} vivier).

Devez-vous vous porter candidat.e ? Oui, si vous faites partie du 1^{er} vivier.

Saisie des candidatures :

du 08 au 22 décembre sur :
<http://portailrh.ac-bordeaux.fr/arena/>
ou via Iprof, rubrique les services, lien SIAP

Plus d'info sur : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1096>
<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1099>

MOUVEMENT INTER



La période de saisie des vœux est terminée et vous devez maintenant renvoyer votre confirmation de demande de mutation ainsi que les pièces justificatives. Sans pièces justificatives, pas de points.

N'oubliez pas de nous adresser, **dès à présent**, un double de votre dossier (confirmation de demande corrigée le cas échéant, pièces justificatives) pour que nous puissions suivre votre dossier.

Les collègues demandant une bonification médicale sont invités à nous contacter le plus rapidement possible.

Dates à retenir :

Du 17 au 24 janvier 2018 : affichage de votre barème calculé par l'administration

Judi 25 janvier 2018 : groupe de travail de vérification des barèmes

Première quinzaine de mars : résultat du mouvement inter

Pour plus d'info : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1079>

AVANCEMENT D'ECHELON



La CAPA d'avancement des professeurs d'EPS aura lieu

le jeudi 21 décembre 2017.

Les temps de passage dans les échelons sont désormais systématiques. Cependant, il est possible de gagner une année d'avancement lors du passage au 7^{ième} et 9^{ième} échelon.

La CAPA aura pour objectif de décider qui sera boosté.es.

Les critères retenus pour cette année de transition seront les dernières notes d'inspection et administrative connues.

Les collègues qui ont été inspecté.es en 2016-2017 peuvent consulter leur note sur lprof.

Les rendez-vous carrière qui ont lieu cette année serviront pour les promotions de l'année scolaire prochaine.

N'hésitez pas à nous renvoyer votre fiche de suivi pour que nous puissions étudier votre situation.

Plus d'info : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1097>

Carte des sections sportives - Rentrée 2018

Lors du C.T.A. du 8 décembre 2017 ont été présentées les projets de mesures en sections sportives pour la rentrée 2018. 21 demandes ont été faites par les établissements, 6 ont reçu un avis défavorable.

Ont été retenues les ouvertures suivantes :

- Sauvetage côtier au Lycée d'Andernos
- Judo au Collège de La Réole
- Handball au Lycée Jean Monnet de Libourne
- Aviron au Collège les Dagueys de Libourne
- Rugby au Collège La Garosse de St-André de Cubzac
- Basket-ball au Lycée Borda à Dax
- Rugby au Collège Gaston Crampe d'Aire/Adour
- Rugby au Collège de Labrit
- Rugby au LP Lomet d'Agen
- Basket-ball au Collège de Castelmoron/Lot
- Basket-ball au Collège Anatole France de Villeneuve/Lot
- Basket-ball au Collège Crochepierre de Villeneuve/Lot
- Canoë Kayak/Escalade au Collège Pierre Emmanuel de Pau
- Pelote basque au Lycée de Cheraute
- Voile au Collège Chantaco à St-Jean de Luz

Trois fermetures causées par des mutations de l'enseignant encadrant ou pour effectif insuffisant (inférieur à 5 élèves) :

- Football au Lycée d'Andernos
- Football au Collège Edouard Vaillant à Bordeaux
- Tennis de table au Collège Jasmin des Iles à Agen

Postes Capestes 2018 : contradiction ou stratégie ?

[Lire le Communiqué de presse Anestaps / SE-Unsa/ Sgen-Cfdt](#)

Capestes et Agrégation d'EPS 2018 : les postes offerts sont connus !

Les nombres de postes offerts au concours de recrutement de professeurs d'EPS et au concours de l'agrégation d'EPS pour la session 2018 sont désormais connus.

[Lire la suite](#)

ELECTIONS PSY-EN

Vous ne le savez peut-être pas mais un nouveau corps est né depuis la rentrée 2017, celui des PSY-EN qui regroupe désormais les CO-Psy et les Psychologues du premier degré.

Des élections ont donc eu lieu la semaine dernière et nous avons la joie de vous informer que les PSY-En ont obtenu un siège en CAPA dans notre académie.



Au niveau national, ces élections ont été un vrai succès pour le SE-UNSA, de quoi se réjouir pour la perspective des élections professionnelles de 2018 !!

Bravo aux PSY-EN pour leur engagement et leur détermination et bienvenue parmi nous !!

Pour en savoir plus : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1090>



C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !

Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !

Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.

[Adhérer au SE-Unsa](#)

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET
Secrétaire Académique
Elu au CTA

L.P. Dassault à
MERIGNAC

Liza MARTIN
Responsable Académique EPS
Agrégée d'EPS
Elue à la CAPA des Agrégés

LP La Morlette à CENON

Olivier MALRIC
Elu à la CAPA des Profs d'EPS

LPO Vaclav Havel à
BEGLES

Patrick EUSEPI
Elu à la CAPA des Profs d'EPS

Collège Ernest Gabard à
JURANCON

Catherine AMBEAU
Responsable Académique
"Entrants dans le métier"

L.P. Ph. de Gerde à
PESSAC

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org